



# **DOSSIER DE PRESSE**

## **MINÉRALISATION DU TERRE-PLEIN CENTRAL & REQUALIFICATION DE L'ASSAINISSEMENT SUR LA RN532**

**JANVIER 2026**

# SOMMAIRE

## PRÉSENTATION DES TRAVAUX

<b>Situation géographique</b>	<b>p.3</b>
<b>Contexte</b>	<b>p.4</b>
<b>Programme des travaux</b>	<b>p.6</b>
<b>Montant de l'opération</b>	<b>p.7</b>
<b>Planning des travaux</b>	<b>p.8</b>
<b>Intervenants</b>	<b>p.9</b>

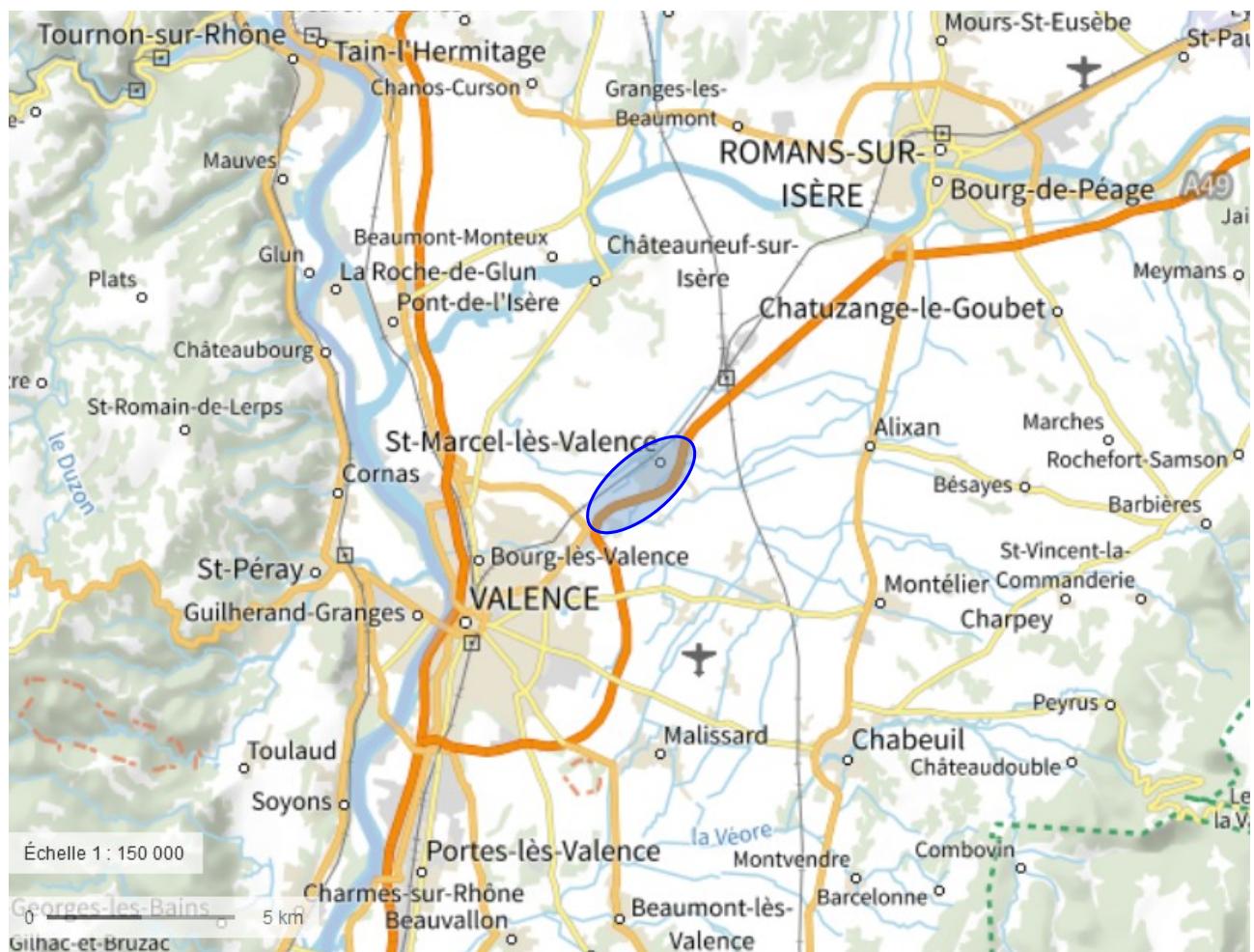
## DÉTAILS DES DIFFÉRENTES PHASES DE CHANTIER

<b>Données de circulation</b>	<b>p.10</b>
<b>Incidence sur la circulation</b>	<b>p.10</b>

# PRÉSENTATION DES TRAVAUX

**DIR**  
CENTRE-EST

## SITUATION GÉOGRAPHIQUE



La Route Nationale 532 (RN 532) relie Valence à Bourg-de-Péage et Roman-sur-Isère dans la Drôme (26). Cette voie rapide à 2x2 voies, longue de 10 kilomètres, constitue une partie du périphérique de Valence. Elle assure la liaison entre les autoroutes A7 et A49, qui permet de rejoindre l'Isère, l'A48 et l'agglomération grenobloise.

Localement, la **RN 532** dessert les communes situées au nord-est de l'agglomération valentinoise et permet notamment de rejoindre la gare TGV et l'Ecoparc du Rovaltain. Elle constitue ainsi un **axe majeur** pour les activités socio-économiques du secteur.

Sur l'ensemble de son itinéraire, la RN532 compte un trafic moyen journalier de 60 000 véhicules, dont environ 10 % de poids lourds.

---

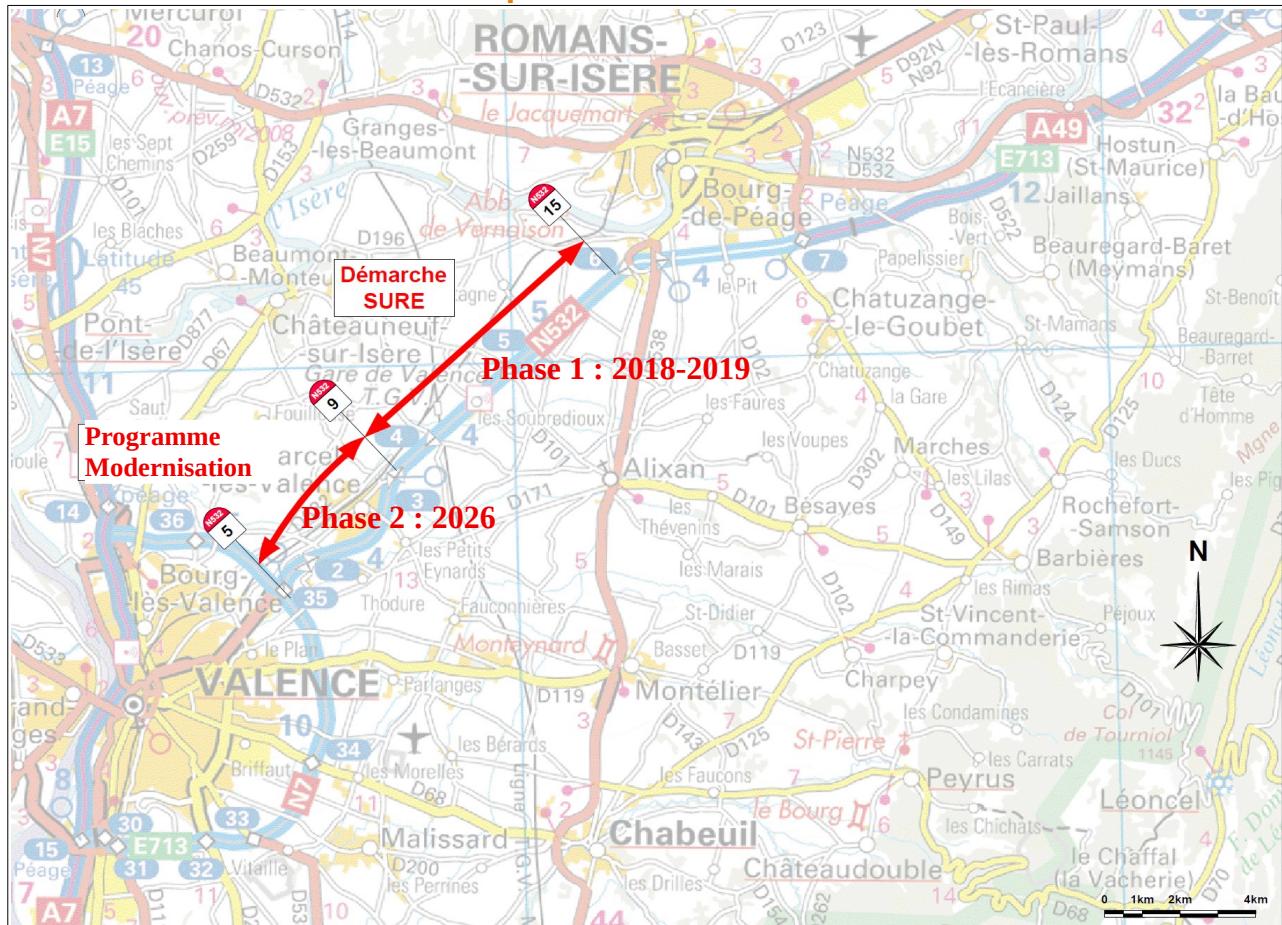
## CONTEXTE

---

Après avoir constaté la nécessité d'améliorer la viabilité routière et la sécurité des usagers (bande d'arrêt d'urgence de faible largeur) sur la RN 532 d'une part, de préserver la ressource en eau d'autre part, la Direction Interdépartementale des Routes Centre-Est (DIR CE) a programmé une opération de travaux qui vise deux objectifs :

- Le premier objectif de cette opération est d'améliorer la sécurité et le confort de l'itinéraire, via l'**élargissement des bandes d'arrêt d'urgence** (BAU) par réduction de la largeur du terre-plein central (TPC). L'élargissement des BAU permet de sécuriser les usagers, fluidifier le trafic en cas de véhicule en panne sur le bas-côté et de faciliter l'intervention des secours,
- Le second objectif vise l'**amélioration du réseau d'assainissement routier**, afin de contenir toute pollution diffuse ou accidentelle, préservant ainsi l'environnement et la ressource en eau. En effet, le contournement de Saint-Marcel-lès-Valence s'inscrit dans une zone où une éventuelle pollution accidentelle migrerait rapidement vers l'aquifère. Ce dernier présente une grande sensibilité due à son exploitation pour la production d'eau potable pour l'agglomération de Valence. La conjugaison de ces deux caractéristiques confère au contournement de Saint-Marcel-lès-Valence son classement en zone vulnérable. C'est pourquoi il constitue une **zone prioritaire** de protection de la **ressource en eau**.

## Localisation des travaux de l'opération



# PROGRAMME DES TRAVAUX



*Emprise du chantier de travaux sur la RN532*

Les travaux portent sur la **réduction et la minéralisation du terre-plein central enherbé** (terrassement et mise en place d'un enrobé) de la RN532, permettant **l'élargissement des bandes d'arrêt d'urgence**. Le réseau d'assainissement est complété par la mise en place de **fossés en béton, en accotement** et d'une réfection **des réseaux profonds (canalisations)**.

Ces travaux ont pour objectifs :

- d'améliorer la sécurité, pour les usagers et les agents d'exploitation,
- de limiter les perturbations en cas d'accidents,
- d'améliorer le confort des usagers,
- de rénover le système de collecte des eaux pluviales de la plateforme routière.

## RÉDUCTION & MINÉRALISATION DU TERRE-PLEIN CENTRAL

Les travaux à réaliser en terre-plein central sont les suivants :

- Création de caniveaux à fente (dans les virages)
- Pose de nouvelles canalisations sous chaussée
- Redimensionnement du réseau de collecte
- Terrassement et mise en place d'un revêtement en enrobé
- Remplacement des glissières de sécurité métal par des glissières béton
- Reprise des marquages en peinture et des panneaux de signalisation

## ÉLARGISSEMENT & MINÉRALISATION DES BANDES D'ARRÊT D'URGENCE

Les travaux à réaliser en accotements sont les suivants :

- Redimensionnement du réseau de collecte
- Remplacement des fossés enherbés par des fossés en béton & raccordement aux bassins d'assainissement
- Modification ou remplacement des glissières de sécurité métal par des glissières béton
- Reprise des marquages en peinture et des panneaux de signalisation

---

## MONTANT DE L'OPÉRATION

---

**6 M€**, financé à 100 % par l'État

# PLANNING DES TRAVAUX

Les travaux seront réalisés en trois phases.

La **première phase**, d'une durée prévisionnelle de **4 mois**, vise la modernisation de l'assainissement en **terre-plein central** ainsi que sa minéralisation.

Les **seconde et troisième phases**, d'une durée respective prévisionnelle de **2,5 mois**, prévoient la reprise d'une partie de l'assainissement profond et la minéralisation des fossés en **accotement**.

**Les travaux auront lieu de février 2026 à novembre 2026.**

L'organisation retenue est la suivante :

**> FÉVRIER – JUIN 2026**

**PHASE 1 : travaux préparatoires, travaux en terre plein central**

**> JUIN – AOÛT 2026**

**PHASE 2 : travaux en accotement sens Valence-Grenoble**

**> SEPTEMBRE – NOVEMBRE 2026**

**PHASE 3 : travaux en accotement sens Grenoble-Valence**

---

## INTERVENANTS

---

**Maître d'ouvrage :**

Direction Interdépartementale des Routes Centre-Est

**Pilotage général de l'opération et maître d'œuvre :**

Direction Interdépartementale des Routes Centre-Est  
Service Ingénierie Routière de Lyon  
Pôle Routier

**Exploitation de la RN532 :**

Direction Interdépartementale des Routes Centre-Est  
Service Régional d'Exploitation de Lyon  
District de Valence

**Groupement d'entreprises réalisant les travaux :**

COLAS Établissement Drôme Ardèche



AXIMUM Établissement Sécurité Lyon

CHEVAL TP

**Coordonnateur Sécurité et protection de la santé :**

QUALICONSULT SECURITE



# DÉTAILS DES DIFFÉRENTES PHASES DE CHANTIER

## DONNÉES DE CIRCULATION

Globalement, la RN 532 supporte un trafic d'environ 60 000 véhicules par jour, tous sens confondus, dont 10 % sont des poids lourds (environ 6 000 véhicules). La vitesse est actuellement limitée à 110 km/h sur cet axe. Elle sera réduite à **70 km/h**, sur l'ensemble de la zone, pendant les travaux.

## INCIDENCE SUR LA CIRCULATION

D'une manière générale, les travaux sont réalisés en **maintenant la circulation** dans les deux sens, **sans mise en place de déviation** (hormis celle liée à la fermeture de la bretelle d'insertion de l'échangeur n°3, voir ci-dessous).

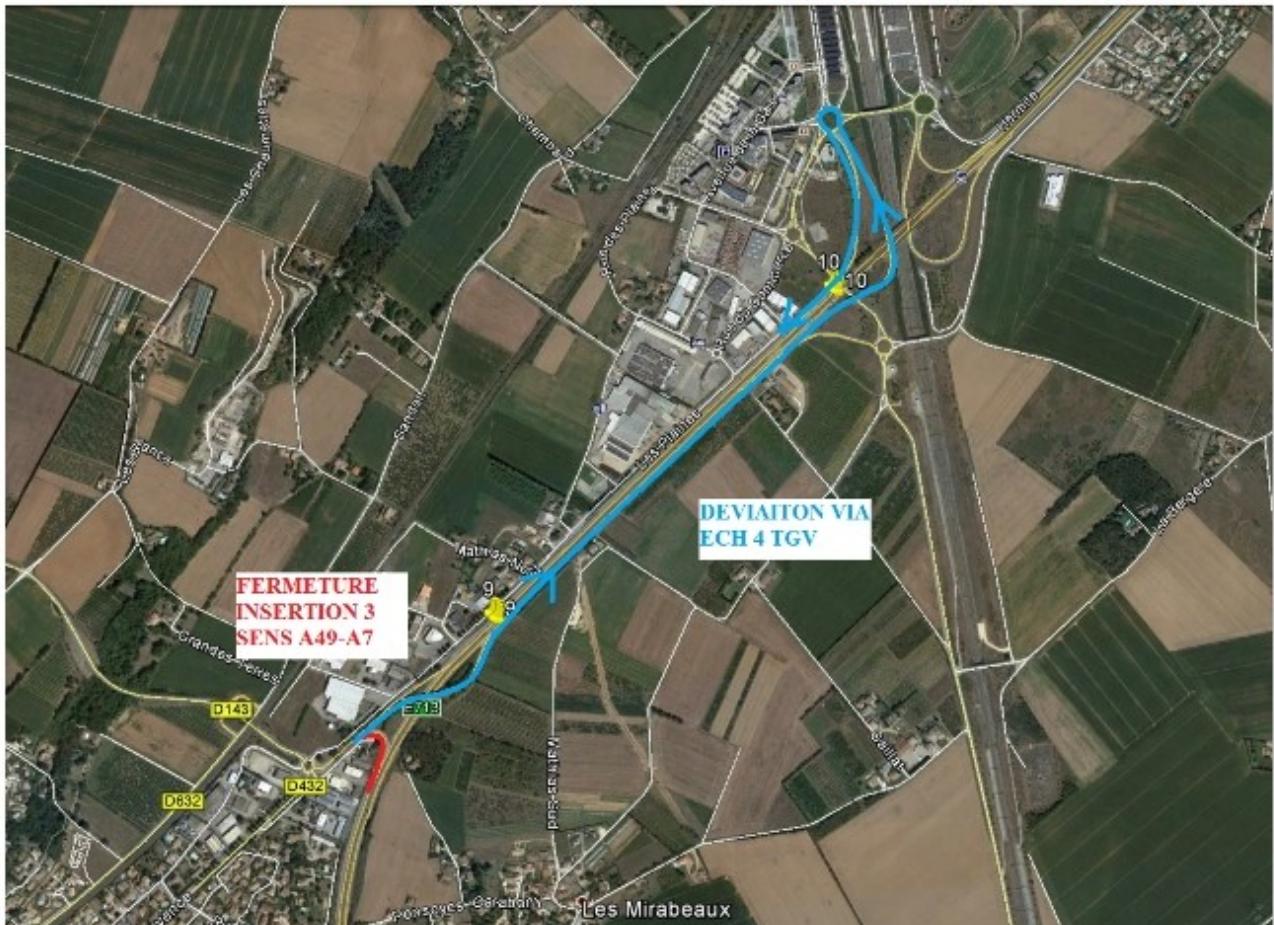
Les installations et les replis des dispositifs de protection de chantier sont réalisés de nuit, sous fermeture partielle de la route, en début et fin de chantier, ainsi qu'à chaque changement de phases.

Certaines opérations spécifiques (tranchées, travaux au niveau des ouvrages d'art) sont également réalisées de nuit.

**La voie d'insertion de l'échangeur n°3**, situé au nord de Saint-Marcel-lès-Valence, **sera fermée** dans le sens Grenoble/Valence pendant les phases 1 et 3.

Une **déviation** sera mise en place via l'échangeur 4 (gare TGV) pendant toute la durée des phases 1 et 3 (cf schéma ci après)

#### FERMETURE INSERTION ECHANGEUR 3 SENS A49-A7 — DEVIATION VIA ECHANGEUR 4



#### TRAVAUX DE JOUR

Lors des travaux de jour, les deux voies de chaque sens de circulation sont conservées mais réduites en largeur.

La voie lente est réduite à 3,20 m et la voie rapide à 2,80 m. La vitesse sera limitée à **70km/h** dans les deux sens, pendant toute la durée des travaux.

Pendant la phase 1, les voies dans chaque sens sont décalées sur les bandes d'arrêt d'urgence afin de dégager une emprise pour les travaux en terre-plein central.

Lors des phases 2 et 3, les voies sont alternativement recentrées pour dégager les emprises travaux en accotement.

## **Configuration des travaux en terre-plein central**

## Légende

## © Marquages provisoires

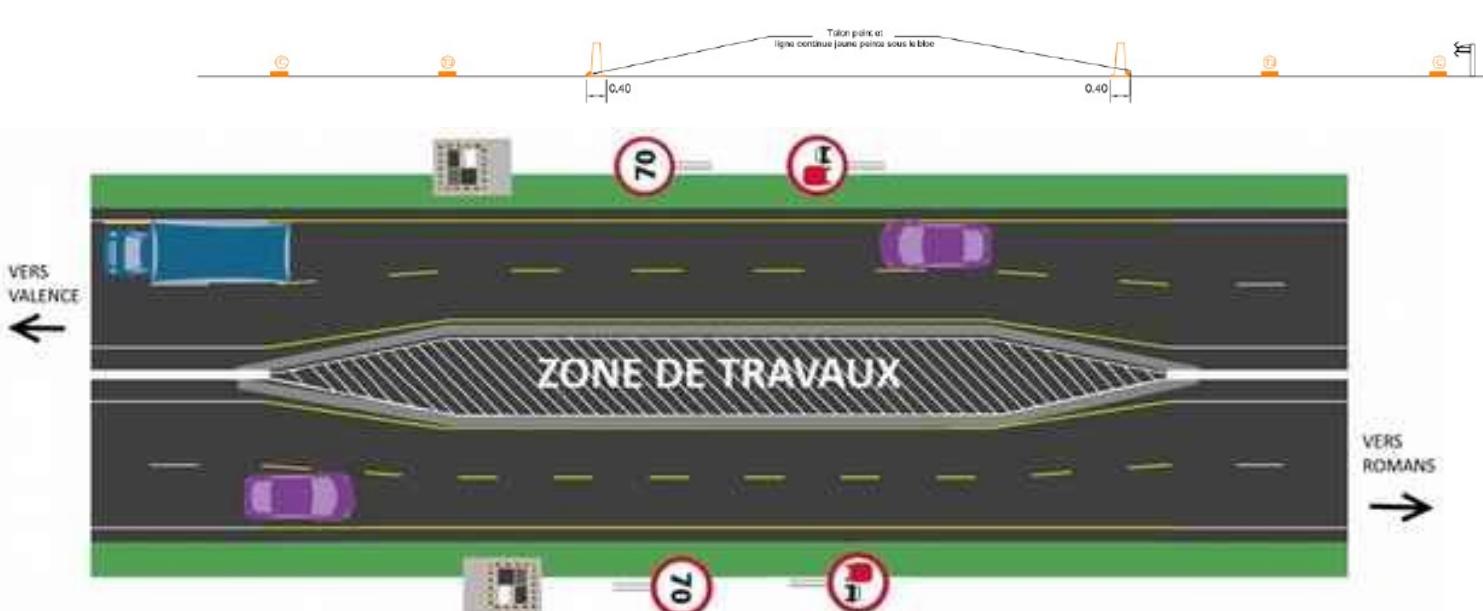
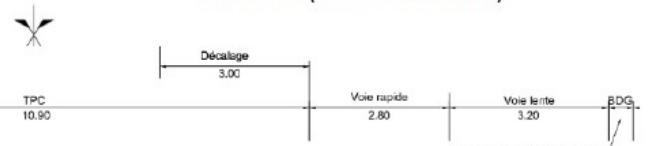
## Profils en travers

Échelle : 1 / 100

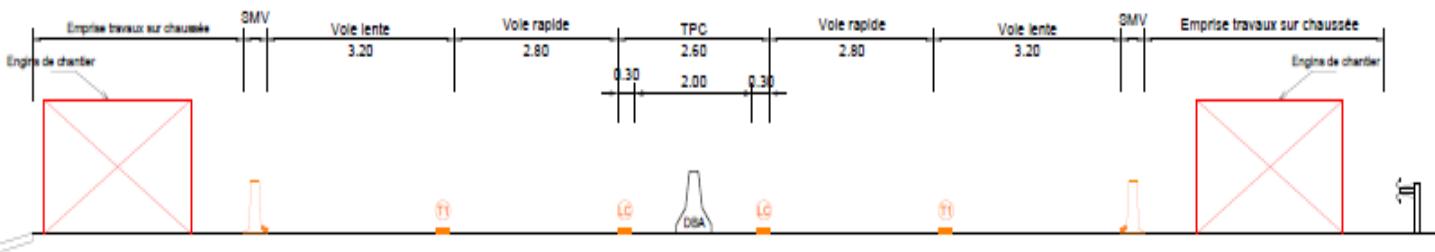
## SENS 2 (dir. Valence)



SENS 1 (dir. Grenoble)



## **Configuration des travaux en accotements**



## TRAVAUX DE NUIT

La mise en place et le repli des équipements ainsi que le balisage de chantier sont organisés de nuit, entre **20h et 6h00**.

Une **déviation** est mise en place à chaque session de fermeture.

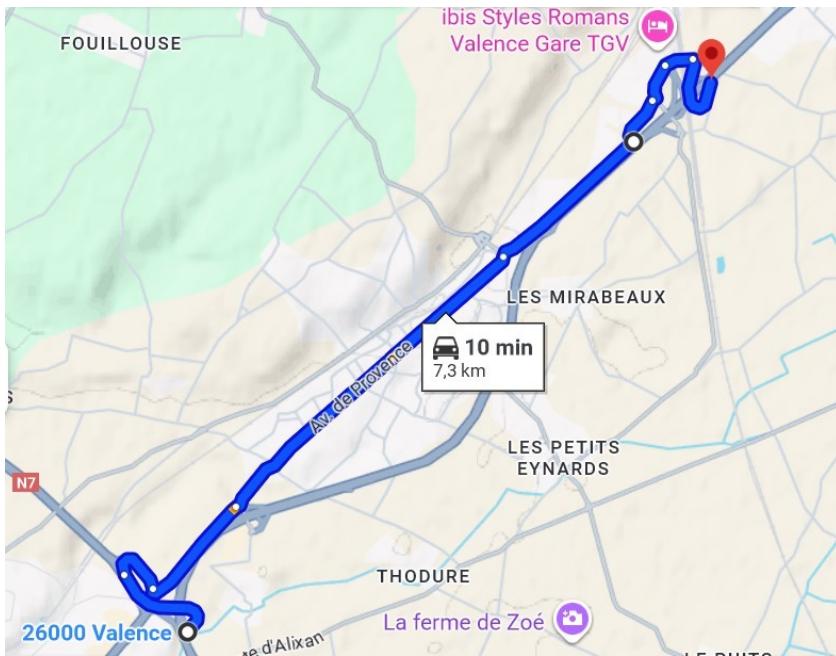
Le planning prévisionnel des déviations de nuit est le suivant :

<b>Phases</b>	<b>Période</b>	<b>Travaux de nuit</b>	<b>Durée</b>	<b>Déviation</b>
<b>Phase 1</b>	Février	Nuit de préparation Installation des séparateurs de voies et balisage de chantier	6 nuits	Sens Grenoble-Valence (3 nuits) Sens Valence-Grenoble (3 nuits)
<b>Au cours de la Phase 1</b>	Mars	Traversées de réseaux sous chaussées	3 nuits	Sens Grenoble-Valence (2 nuits) Sens Valence-Grenoble (1 nuits)
<b>Au cours de la Phase 1</b>	Mars	Comblement d'un puits de lumière sur l'ouvrage du Plovier	4 nuits	Fermeture de la route communale sous la RN532 entre les giratoires de l'échangeur n°2
<b>Fin de Phase 1 et lancement Phase 2</b>	Juin	Repli des séparateurs de voie en TPC Installation en accotement et balisage	4 nuits	Sens Valence-Grenoble (2 nuits) Sens Grenoble-Valence (2 nuits)
<b>Fin de Phase 2</b>	Août	Repli des séparateurs de voie en accotement et balisage	2 nuits	Sens Valence-Grenoble (2 nuits)
<b>Lancement phase 3</b>	Septembre	Installation des séparateurs de voies et balisage de chantier	2 nuits	Sens Grenoble-Valence (2 nuits)
<b>Fin de phase 3</b>	Novembre	Repli de chantier final	2 nuits	Sens Grenoble-Valence (2 nuits)

**Chaque fermeture et déviation de nuit fera l'objet d'un arrêté préfectoral spécifique et d'un communiqué de presse.**

## DÉVIATIONS DE NUIT

Les déviations de nuit sont mises en place entre le carrefour des Couleures et la gare TGV d'Alixan. Dans les deux sens, ces déviations traverseront le bourg de Saint-Marcel-lès-Valence. Les schémas suivants présentent les déviations mises en place, selon le sens de circulation fermé.



### Déviation sens Valence – Grenoble (Sud/Nord)

*Sortie de la N7 via l'échangeur des Couleures → traversée de Saint-Marcel-lès-Valence → reprise de la RN532 via l'échangeur n°4 (gare TGV d'Alixan) vers le Nord.*



### Déviation sens Grenoble – Valence (Nord/Sud)

*Sortie de la RN532 via l'échangeur n°4 (gare TGV d'Alixan) → traversée de Saint-Marcel-lès-Valence → reprise de la RN532 via l'échangeur des Couleures vers le Sud.*

---

## CONTACT PRESSE

---

com.dirce@developpement-durable.gouv.fr